

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

Sénégal : Les cybercafés en déclin

- Economie -

Date de mise en ligne : dimanche 20 septembre 2009

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Les cybercafés sont en déclin au Sénégal. Malgré la forte demande, les prix restent hors de portée pour le Sénégalais moyen, ce qui a provoqué la disparition de plusieurs de ces points d'accès à l'information et la communication, disponibles jour et nuit dans les rues de Dakar il n'y a pas si longtemps. L'arrivée d'un nouvel opérateur, Espresso, a déçu les consommateurs. L'opérateur s'est lancé dans le marché de la téléphonie mobile, plutôt que dans le secteur de la téléphonie fixe et l'internet en demande. Si bien que l'opérateur étatique continue de contrôler l'infrastructure, créant ainsi une façade de compétition parmi les opérateurs

source : www.afrik.com - 4 septembre 2009

Les cafés internet sont en déclin au Sénégal. Ces points d'accès au savoir et à la communication qui se trouvaient à tous les coins de rue à Dakar et auxquels on pouvait facilement accéder à toute heure de la journée ne sont plus aussi disponibles. Pourtant, grâce aux infrastructures et au développement de la bande passante mises en place par Sonatel, les prix excessifs d'internet ont chuté rapidement : on est passé de 1500 (2,15 dollars US) ou 2000 Fcfa (3,25 dollars US) l'heure à 300 (0,65 dollars US) ou 200 Fcfa (0,43 dollars US) l'heure de connexion, permettant ainsi aux étudiants, travailleurs ambulants ou consultants de surfer sur le net à un prix relativement bas, et de plus en plus à partir de la maison (pour ceux qui peuvent se le permettre). Et subitement, les dits cybercafés et les fournisseurs d'accès internet ont commencé à fermer car le marché n'était plus florissant. Tout à coup, il y a eu trop de compétition et rares sont ceux qui ont pu résister à la crise du secteur !

Malgré l'arrivée de l'ADSL, les promotions lancées par l'opérateur historique et la politique des prix mise en place ont permis à **Sonatel** de gagner d'importants revenus tandis que les propriétaires de cybercafés ne pouvaient même pas rentrer dans leurs fonds, au regard des parts qu'ils devaient reverser à Sonatel et des autres charges de fonctionnement comme le loyer, l'électricité, le crédit matériel et le personnel. Car même si les prix ont baissé pour les usagers, ils restent toujours élevés par rapport au revenu mensuel moyen. En réponse à ceci, un nouvel opérateur est apparu : **Espresso**. Celui-ci devait « induire une baisse des coûts pour les usagers du téléphone et de l'internet au Sénégal », tel que promis par son Directeur général Emmanuel Hamez, mais deux ans après l'acquisition de sa licence globale, les prix sont toujours dépendants du monopole de Sonatel.

Pourtant, en ce qui concerne les TIC au Sénégal, la réforme des années 1990 s'est relativement bien passée et les prix des services de télécommunications sont plus ou moins modérés en comparaison avec des pays comme l'Ouganda, le Kenya ou l'Afrique du Sud, et les services eux-mêmes sont de relativement bonne qualité. Après plus de dix ans de réformes et de libéralisation, le secteur avance bien et du moins en surface. Alors quel est le problème ?

Le problème se trouve au niveau de la nature anti-compétitive du système en place dans le secteur des télécommunications et du monopole étatique. Le pouvoir de l'autorité de régulation, l'**ARTP**, est limité car l'opérateur historique Sonatel, dont l'État détient des parts d'actions importantes et ambitionne depuis quelques temps de vendre une mineure partie, reste dominant dans l'environnement des télécommunications. Puisque c'est l'opérateur historique qui possède l'infrastructure de base, il donne l'impression que tout projet relatif aux télécommunications au Sénégal doit passer par lui, créant ainsi une situation de fausse compétition malgré la présence de trois opérateurs de téléphonie mobile (**Orange**, **Tigo** et **Espresso**). La concurrence ne se fait donc pas sentir et ce manque de concurrence se répercute au niveau de la population, qui attend toujours des prix abordables pour le téléphone fixe et l'internet, surtout dans les zones rurales. Sonatel continue de gagner presque seule les parts de ce segment de marché, et le monopole est loin d'être terminé. L'opérateur historique étant très dominant, la question qui se pose est celle de savoir quand cette position dominante ne sera plus exercée.

Espresso : La promesse manquée de la concurrence

En 2008, l'arrivée d'un nouvel opérateur global, Expresso, apporta l'espoir aux Sénégalais que le monopole de Sonatel se terminerait enfin.

Mais, plutôt que d'offrir une concurrence au niveau du téléphone fixe, de l'international ou de l'internet où le véritable besoin continue d'exister, celui-ci s'est rapidement lancé dans la téléphonie mobile, sous prétexte qu'il s'agit du service le plus utilisé et attendu par les populations.

Certes, la demande pour les services mobiles est évidente, mais avec deux autres opérateurs sur ce terrain, ce sont des prix compétitifs sur les services outre que la téléphonie mobile que veut la population. Entre temps, Sonatel continue d'être le seul opérateur dans les segments de marché les plus attendus : le fixe, l'international et l'internet.

Le Sieur **Jacques Iyok**, consultant en communication et Président de la Commission de communication et plaidoyer de **GOREeTIC**, affirme que « *les Sénégalais, qui croyaient que le monopole serait terminé avec l'arrivée d'Expresso et la libéralisation des services de télécommunications, ont vite déchanté. Les opérateurs alternatifs ne peuvent toujours pas exercer et aucune autre entreprise ne peut offrir un accès public au réseau transitant par les technologies sans fil, comme le satellite ou la boucle locale radio (BLR). La concurrence est mentionnée sur les documents, mais en pratique c'est autre chose. Les petits fournisseurs internet restent dans l'incapacité de proposer des tarifs compétitifs et sont obligés d'accepter les conditions tarifaires de l'opérateur historique. (&) Toutes les technologies alternatives moins onéreuses telles que la téléphonie sur IP, le Wimax, ou le sans fil sont interdites d'utilisation publique* ».

Selon M. Iyok, nombreux sont ceux qui pensent que malgré son innovation technologique et l'implémentation au compte-gouttes de ses services, Expresso a fait une entrée assez timide dans le marché des télécommunications sénégalais. Il estime que ce marché est prêt pour des opérateurs offrant des services plus modernes à des coûts compétitifs : « *L'offre en téléphonie fixe et internet est vierge au Sénégal et Expresso est encore attendue sur ce segment. Son déploiement créera, on l'espère, une forte concurrence dans le marché et permettra aux consommateurs de se libérer du monopole nuisible de Sonatel* ». La lenteur dans le déploiement de ses actions peut donc être considérée comme une sorte de complicité entre les opérateurs, et bien sûr, ce sont les patients consommateurs qui en paient le prix. L'ARTP, le gendarme des télécommunications, ferait bien d'accélérer les choses, puisqu'elle prétend travailler pour les intérêts de la population.

Mauvais juge, mauvaise partie

Une séparation fonctionnelle entre les activités de gestion et de commercialisation des services pourrait permettre aux prix de baisser. Comme Tigo et Expresso sont tributaires des prix fixés par Sonatel, c'est elle qui détermine le comportement des autres opérateurs qui eux aussi cherchent à réaliser des profits, et c'est cette dépendance qui semble éliminer la concurrence. Une indépendance totale entre l'organe de régulation et l'opérateur historique réglerait donc ce conflit d'intérêts.

Selon l'économiste **Moubarak Lô**, l'ARTP devrait obliger les opérateurs à suivre des « *règles saines* » et faire pression sur la Sonatel pour qu'elle baisse ses prix. Comme les opérateurs Tigo et Expresso ne peuvent pas donner un prix minimal inférieur à celui fixé par celle-ci, la réduction des tarifs dépend encore largement du catalogue d'interconnexion proposé par Sonatel et approuvé par l'ARTP.

Mais le pouvoir ne repose pas uniquement entre les mains de l'ARTP. Une politique cohérente des TIC au Sénégal est aussi importante que la réduction des prix et l'amélioration des infrastructures. Comme l'explique M. Iyok : « *Il faudrait une stratégie nationale sur les TIC, ce qui n'existe pas encore. L'ARTP a déjà proposé un document qui est considéré comme une politique nationale, mais celui-ci est en attente de validation* ». L'ARTP, qui représente l'État du Sénégal et qui devrait encourager le développement du secteur des TIC, est très lente dans la mise en œuvre d'une politique de motivation.

Un manque de parties prenantes

Le gouvernement du Sénégal semble reconnaître la valeur des TIC dans le progrès économique du pays. Il a créé l'Agence de l'informatique de l'État (**ADIE**), chargée d'améliorer la disponibilité et l'utilisation des TIC au sein des organisations gouvernementales. L'ADIE a fait ratifier quatre lois qui ont fait entrer le Sénégal dans la société de l'information (une loi définissant les grandes orientations de la société de l'information au Sénégal en complétant la législation actuelle en matière de TIC, une loi sur la cybercriminalité, une loi sur la protection des données à caractère personnel, et enfin une loi relative aux transactions électroniques), mais il est urgent de placer les TIC au centre du développement économique du pays. Dans le cadre de sa Stratégie de Croissance Accélérée (SCA), les TIC ont été identifiées comme élément important de développement afin d'accomplir les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il ne reste plus qu'à faire avancer le processus.

Du fait du manque de motivation dans le secteur des TIC, le pays, malgré ses succès initiaux reconnus dans le domaine, semble être resté stagnant : les jeunes diplômés trouvent difficilement du travail et il n'y a pas de structures visibles spécialisées dans le financement des projets liés aux TIC.

Aujourd'hui, avec la crise économique mondiale, les entreprises qui devaient acheter les services TIC décommandent, ce qui occasionne la fermeture des entreprises orientées TIC qui ne peuvent supporter les lourdes charges de fonctionnement. Il est donc tout à fait évident que la fermeture des cybercafés n'est qu'un symptôme d'un mal beaucoup plus important au Sénégal. Les réformes des TIC et télécommunications restent donc un énorme chantier au Sénégal, même si le pays de la téréngana n'est pas un mauvais élève dans ce domaine clé de l'économie nationale, régionale et internationale.

*Note : Cet article a été écrit dans le cadre du projet **Communiquer pour influencer en Afrique Centrale, de l'Est et de l'Ouest** par APC, afin de promouvoir le plaidoyer pour un accès abordable aux TICs pour tous. CICEWA cherche à définir les obstacles politiques qui préviennent un accès abordable à l'infrastructure des TIC en Afrique et à demander leur élimination afin de créer une plateforme solide pour la connectivité sous-régionale en Afrique de l'Est, de l'Ouest et Centrale.*

Article produit par [APC](#), un réseau mondial soutenant l'utilisation des TIC pour l'équité et le développement durable depuis 1990.

Photo par Leo Reynolds et cfarivar. Utilisées avec permissions sous la licence Creative Commons 2.0.